

SNU-ipp Section d'Ille-et-Vilaine

9, Avenue Chardonnet 35000 RENNES

①: 02.99.36.88.43.

e mail: snuipp35@wanadoo.fr

Déclaration du SNUipp-FSU 35 au CTPD du 26 mars 2009

Monsieur l'inspecteur d'Académie

La carte scolaire 2009/2010 d'Ille et Vilaine est fortement marquée par la politique de restriction de l'Education Nationale. Sur l'ensemble du territoire, les cartes scolaires 1^{er} degré se sont réalisées avec moins d'enseignants pour plus d'élèves.

L'aide aux élèves en difficulté fait les frais de cette carte scolaire. La concrétisation du plan national de suppressions des RASED privera le département de 25 postes E et G : 5 postes gelés que vous fermez, 10 postes surnuméraires, 10 postes en classe.

Vous pouvez ainsi présenter une carte scolaire positive : 60 fermetures pour 80 ouvertures. Les réseaux d'aide sont de faites réduits voire inexistants sur plusieurs secteurs du département.

Des stages de formation continue portant sur les difficultés scolaires ont été annulés, les enseignants ne pouvant pas être remplacés.

Vous fermez des postes dans des écoles dans lesquelles des élèves sont en grandes difficultés scolaires.

Vous ne comptez pas dans les effectifs d'ecole « des enfants du voyage », scolarisés il est vrai, une partie de l'année du mois d'octobre au mois de mai.

Vous ne comptez pas les élèves des classes d'intégration, les CLIS.

Ce sont donc les élèves les plus fragiles et les plus démunis face aux apprentissages scolaires qui seront les premières victimes de cette carte scolaire.

Alors que les moyens sont indispensables dans l'école, sur le temps scolaire, ils sont mis en dehors du temps scolaire : aide personnalisé, stage de remise à niveau, accompagnement éducatif.

Cette année encore, vous n'avez pas pris en compte les prévisions des directions d'école. Ainsi, vous niez toute crédibilité à ceux qui connaissent le terrain et sont capables d'évaluer les besoins nécessaires à la réussite de tous les élèves.

Les fermetures en écoles maternelles favorisent l'école privée confessionnelle quand elle existe sur les communes.

Les évaluations CM2, sur le fond et la forme ont été rejetées par les collègues, les 60h battent de l'aile dans bien des endroits. La répression envers ces collègues ne peut être la réponse institutionnelle

.Nous sommes aux côtés de nos collègues dans les luttes et aux côtés des élèves et notamment ceux qui sont les plus en difficulté et qui vont faire les frais de cette politique régressive pour l'école.

Nous attendons aujourd'hui que vous preniez en compte les situations d'écoles que nous allons vous exposer.

Enfin, nous voudrions faire un point sur les situations de nos collègues EVS et AVS, indispensables à la scolarisation des élèves en situation d'handicap. Prés de 300 d'entre eux sur notre département sont en fin de contrats. Nous demandons que ces contrats soient renouvelés.